

# NORMES DE PUBLICATION

La revue **CIDADES** publie des articles scientifiques, des essais théoriques, des critiques bibliographiques, des entretiens, des traductions de textes classiques et des discussions de concepts.

Les critères de décision pour l'acceptation des textes soumis pour la publication sont les suivants :

Articles scientifiques qui concernent surtout la réflexion théorico-méthodologique, résultant ou non de recherches empiriques, avec dans ce cas, la présentation des résultats finaux.

Essais critiques sur des thèmes, ouvrages, auteurs etc., présentant une contribution claire des auteurs.

Critiques bibliographiques que ne sont pas seulement des notes ou nouvelles bibliographiques mais plutôt révèlent la capacité de leurs auteurs, de contextualiser les ouvrages analysés dans le domaine de la production intellectuelle.

Divulgarion de textes classiques qui ont joué un rôle important pour l'évolution de la pensée et de la recherche sur l'urbain et la ville.

Textes présentant des synthèses sur un (des) concept(s) important(s) pour la compréhension de la ville et de l'urbain, dans lesquelles sont rappelés les auteurs ayant le plus contribué à cette élaboration et/ou les consensus et controverses à leur sujet.

Résultats partiels de recherches en cours, réflexions théorico-méthodologiques de caractère initial ou textes résultant de compilations bibliographiques dans lesquels la contribution de l'auteur n'est pas clairement définie, ne seront pas acceptés pour publication.

## INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION DES TEXTES

Les articles scientifiques doivent avoir un maximum de 25 pages (A4), être rédigés sous format Microsoft Word, interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 11 pts, sans recul ni espace entre paragraphes. Pour les autres modalités, les normes sont les mêmes à l'exception de la longueur maximale des textes qui ne peuvent dépasser les 15 pages pour la discussion des concepts et

entretiens, 25 pages pour les traductions de textes classiques et 6 pages pour les critiques bibliographiques. Dans ce total de pages, il faut compter les tableaux, figures et références ou bibliographie.

Tous les textes doivent être envoyés en trois exemplaires imprimés et en version digitale (CDRom), accompagnés d'une feuille sur laquelle sont inscrits le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s), filiation académique, date de l'élaboration de l'article et adresse pour la correspondance (postale et électronique).

Les articles scientifiques doivent obligatoirement comporter un résumé d'au moins 100 mots et 150 mots maximum, en portugais et en anglais. L'auteur peut, s'il le désire, joindre un troisième résumé en français, espagnol ou allemand. Le titre et les mots-clé (5 au maximum) devront également être traduits en anglais et dans l'autre langue étrangère du résumé.

Les références aux auteurs doivent figurer dans le corps du texte, en indiquant le nom en majuscules ou majuscules et minuscules, selon les cas, suivi de l'année de publication de l'ouvrage. Exemple : (SILVA, 2007), Silva (2007). S'il y a plus d'une oeuvre pour le même auteur, publiée la même année, des lettres de l'alphabet, minuscules, seront ajoutées après l'année de publication, par ordre de citation dans les références présentées à la fin de l'article. Exemple : (SILVA, 2007a), (SILVA 2007b), (SILVA, 2007c).

Les citations littérales d'extraits de textes d'autres auteurs, jusqu'à trois lignes, sont maintenues dans le corps du texte, entre guillemets, et, si elles ont plus de trois lignes, elles devront avoir un recul de 4 cm, en police de caractères Times New Roman 11, sans guillemets.

Si l'auteur souhaite mettre en évidence des expressions ou un extrait de son texte, ceux-ci devront être soulignés. L'italique doit être réservé aux expressions en langue étrangère. Exemples : tout court, e-mail, a priori.

Les figures doivent être envoyées imprimées et en format digital (JPG, GIF, TIF) avec une résolution minimale de 300 dpi. Elles ne peuvent pas dépasser 23 X 16 cm. Les figures originales doivent être envoyées sans cadre, l'échelle graphique et les légendes étant lisibles. Les figures colorées ne seront acceptées que si l'auteur assume les coûts d'impression des pages respectives.

Les références et les citations doivent suivre les normes de l'ABNT. Dans les références, à la fin du texte, les noms des auteurs doivent être complets. Exemple : SILVA, José Pedro da; SOUZA, Aline. Les titres des oeuvres doivent être mis en évidence en italique.

Les notes doivent être insérées en bas de la page où elles sont indiquées.

L'auteur assumera la correction orthographique et la syntaxe du texte. Lorsque la Commission éditoriale et/ou les membres du Conseil scientifique estiment qu'une révision est nécessaire, les coûts seront à la charge de l'auteur. Il est recommandé de recourir aux services de spécialistes pour la correction des résumés en langue étrangère et de ne pas utiliser les programmes de traduction automatique.

Le contenu du texte et les opinions exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas le point de vue des membres de la Commission éditoriale ni du Conseil scientifique de la revue CIDADES.

La sélection des textes sera réalisée par deux lecteurs du Conseil scientifique. En cas d'opinions divergentes, l'arbitrage sera décidé par un membre de la Commission éditoriale. Trois situations sont possibles : texte approuvé pour publication, texte renvoyé à l'auteur pour modifications ou texte refusé. Après modification par les auteurs, les textes seront envoyés aux mêmes lecteurs qui avaient évalué la première version.

Par manque de fonds, la revue CIDADES ne paye pas de droits d'auteur et ne distribue pas de tirés à part. Chaque auteur recevra trois exemplaires du numéro dans lequel son article est publié.